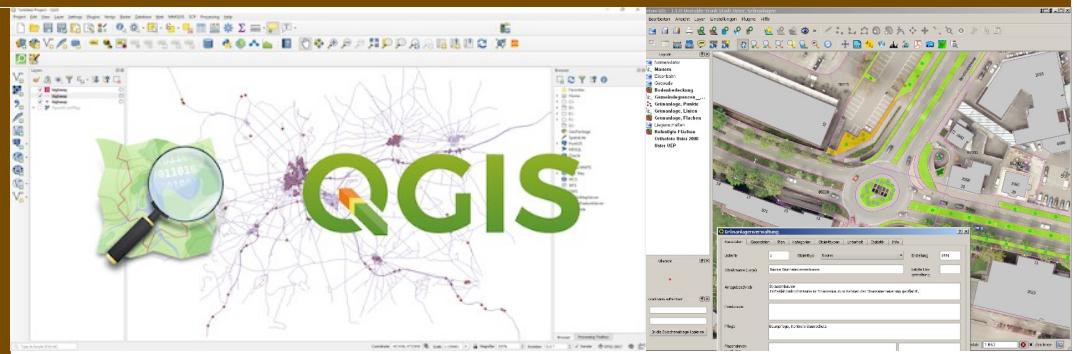




La Côte Saint-André  
Enseignement agricole public

**CFPPA-UFA**  
Centre de Formation Professionnelle et de  
Promotion Agricole  
57 avenue Charles de Gaulle - BP 83  
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex  
Siret : 193 818 192 00026  
Numéro d'activité : 82.38.P000838  
Tél : 04 74 20 44 66  
Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr  
Site internet : www.formagri38.fr



# Formation QGIS

## SECTEUR TRANSVERSAL

### Objectifs de la formation

Le CFPPA peut vous proposer un programme en fonction de vos besoins spécifiques et être également le prestataire pour un groupe déjà constitué. Il étudiera la faisabilité de votre demande, vous fournira un programme prévisionnel et un devis. La finalité de la formation est d'acquérir des compétences de bases sur le logiciel QGIS.

### Organisation de la formation

Le CFPPA organise des formations QGIS en groupe. Les dates prévisionnelles de formation vous seront communiquées sur demande.

Le centre peut également être prestataire pour un groupe déjà constitué..

TAUX RÉUSSITE : Sans objet

SATISFACTION 2024 : 9,3/10

CANDIDATS ACCOMPAGNES :  
> 2025 : aucun candidat  
> 2024 : 16 candidats

DURÉE  
> 21 heures

EFFECTIF  
> 6 à 12 personnes

PROCHAINE SESSION  
> Tout au long de l'année

DÉLAIS D'ACCÈS  
> Minimum 7 jours après obtention du financement

CONTACT  
> christophe.reboud@educagri.fr  
> agnes.faure1@educagri.fr

### Programme de la formation

Les principaux points qui sont évoqués lors de la formation sont :

- > Introduction aux SIG et à QGIS
- > Gestion des couches
- > Fichiers Raster
- > Création d'objets vectoriels par numérisation
- > Sélection et intégration de données
- > Outils de géo-traitement
- > Cartographie thématique
- > Mise en page et impression graphique,...

### Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA s'appuie sur les exemples et pratiques des participants afin de construire la progression et de favoriser l'échange.

### Pré-requis et conditions d'admission

- > Il est nécessaire de maîtriser l'usage des logiciels de bureautique usuels.
- > Il est préconisé d'être titulaire d'un niveau Bac+2.

### Les candidats doivent :

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
- > Avoir déposé auprès du CFPPA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - 04 74 20 44 66) ; votre demande sera enregistrée et notifiée par mail avec accusé de réception dans les 5 jours ouvrés.

Un formateur vous contactera afin de définir la formation qui vous est nécessaire, convenir de la date de votre formation et à apprêcher votre statut de prise en charge et vos possibilités de financement. Ces démarches peuvent être engagées tout au long de l'année. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-mars.

### Tarifs et conditions financières

- > Entre 15 et 30 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Dispositifs de financement : autofinancement et/ou employeur

### Obtention de l'attestation

Une attestation de formation sera fournie à l'issue de celle-ci. Elle reprendra les thèmes traités durant la formation.